



## PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Communiqué de Presse

**Organisées par la préfecture et le Département, les 1<sup>ères</sup> Assises de l'eau auront lieu à l'Agropôle du Marault jeudi 29 février**

Sujet devenu de plus en plus sensible à cause du dérèglement climatique et de ses répercussions, la ressource en eau – et sa gestion par les collectivités locales – sera le fil bleu des 1<sup>ères</sup> Assises de l'eau, organisées conjointement par les services de l'État et le Conseil départemental,

**jeudi 29 février, de 9 h 30 à 17 h, à l'Agropôle du Marault (Magny-Cours).**

Autour de Fabien Bazin, président du Conseil départemental, et du préfet Michaël Galy, plus de cent personnes, représentant une cinquantaine de collectivités, sont attendues pour cette journée de travail, dont le programme a été élaboré par le Département et la préfecture, avec la coopération de la direction départementale des Territoires, de l'Agence régionale de santé et des Agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie.

La matinée sera consacrée à plusieurs interventions :

- le transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes et d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- le soutien des Agences de l'eau ;
- la situation dans la Nièvre, et les défis à relever.

Dans l'après-midi, le travail sera mené en ateliers de réflexion sur une nouvelle organisation de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Trois scénarios seront étudiés, à partir d'exemples concrets : confier la compétence à un syndicat mixte, créer un service Eau et Assainissement au sein de la communauté de communes ou d'agglomération, redéléguer tout ou partie de la gestion du service public à une commune.

À l'issue de ces ateliers, à 16 h, une synthèse sera présentée au public, ainsi que des propositions pour un programme d'actions départemental.

**Les médias sont invités cordialement à couvrir ces assises. Un point presse sera proposé à 12 h, avec Fabien Bazin et Michaël Galy.**

### Contact :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17